



## Ambrosie

L'ambrosie est une plante invasive fortement allergisante. Règlementation éradication, obligations : autant de points à connaître.

## Qu'est-ce que l'ambrosie ?

L'ambrosie est une plante invasive. Son pollen est abondant et fortement allergisant. Il provoque des rhumes aux symptômes prononcés, des rhinites, de la conjonctivite, des symptômes respiratoires tels que trachéite, toux, urticaire ou eczéma et apparition ou aggravation d'asthme.

Le département du Rhône et la Métropole ont mis à disposition un numéro vert (appel gratuit depuis un poste fixe) dédié à l'ambrosie : **0800 869 869**

## La réglementation

L'arrêté préfectoral n° 2000-3261 du 20 juillet 2000 stipule qu'afin de limiter la prolifération de l'ambrosie et de réduire l'exposition de la population à son pollen, les propriétaires, locataires, ayants-droit ou occupants à quelque titre que ce soit, sont tenus de :

- prévenir la pousse de plants d'ambrosie ;
- nettoyer et entretenir tous les espaces où pousse l'ambrosie.

## Comment l'éradiquer ?

Les techniques de prévention et d'élimination suivantes doivent être privilégiées :

- > végétalisation
- > arrachage, suivi de végétalisation
- > fauche ou tonte répétée
- > désherbage thermique.

L'élimination des plants d'ambrosie doit se faire avant la pollinisation. Elle doit avoir lieu si possible avant floraison et au plus tard au 1er août de chaque année.

Suivant le mode d'élimination choisi, des interventions ultérieures supplémentaires peuvent être nécessaires en raison de phénomènes de repousse.

## Suivi du risque allergique

Si vous souhaitez connaître le niveau du risque allergique relatif à l'ambrosie dans la région lyonnaise, rendez-vous sur [le site pollens.fr](http://le.site.pollens.fr) qui met à jour ses données très régulièrement.

## Signalement

Pour signaler les zones infestées, plusieurs moyens sont à votre disposition :

- > Par téléphone au **09 72 37 68 88** (numéro vert)
- > [Par internet](#)
- > [Par courriel](#)
- > Via les applications gratuites éditées par l'Agence Régionale de Santé qui sont disponibles pour smartphones. Elles vous permettent de signaler des zones infestées par l'ambrosie grâce au GPS de votre téléphone mais également de bien reconnaître la plante et les risques liés à son pollen :
  - [version Android](#)
  - [version iOS](#)

## ALLER PLUS LOIN

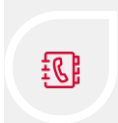
### SUR INTERNET

- > Ambrosie : comment la reconnaître, de quelles allergies est-elle responsable, quelle est la réglementation à son sujet, comment l'éliminer ?
- > Téléchargez le guide réglementaire méthodologique synthétique et les fiches techniques

telechargez le guide réglementaire méthodologique, méthodique et les fiches techniques proposées par l'Agence Régionale de Santé

- > Visionnez une vidéo de 14mn consacrée à l'ambroisie
- > Pour éliminer cette plante dans les meilleures conditions, téléchargez les « Directives de lutte contre l'ambroisie ».
- > Consultez le guide méthodologique et les fiches techniques édités par l'Agence Régionale de Santé

## • ACCÈS RAPIDES



ANNUAIRES



PORTAIL  
FAMILLE



AQUEDUC



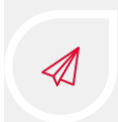
PLU



CHAP'INFO



TRAVAUX



- ANNUAIRES
- PORTAIL FAMILLE
- AQUEDUC
- PLU
- CHAP'INFO
- TRAVAUX
- MARCHÉS PUBLICS